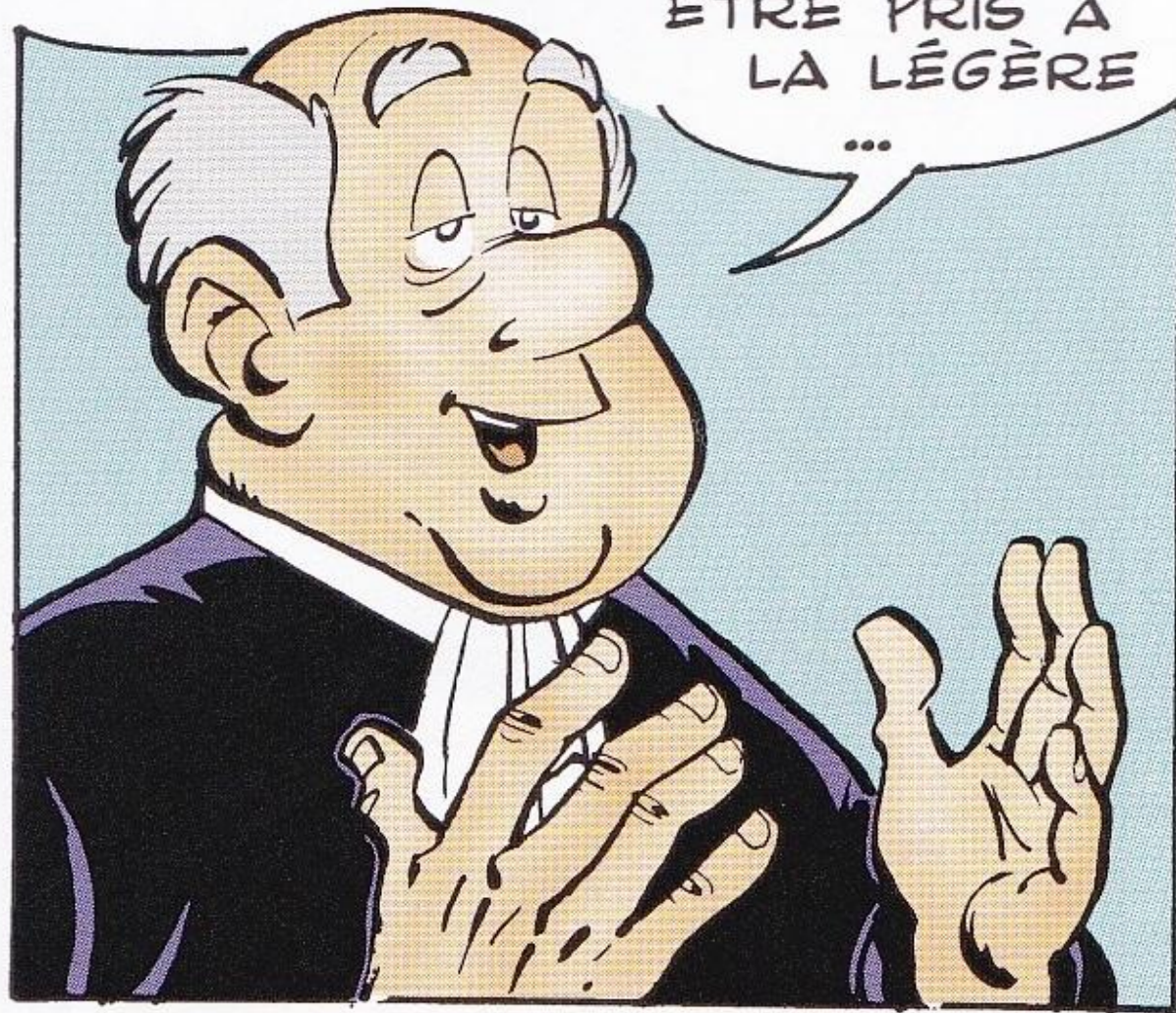


COMME D'ICI PEU, JE VAIS VOUS UNIR  
PAR LES LIENS SACRÉS DU MARIAGE,  
JE VEUX VOUS PARLER DES  
CONSÉQUENCES DE VOTRE DÉCISION



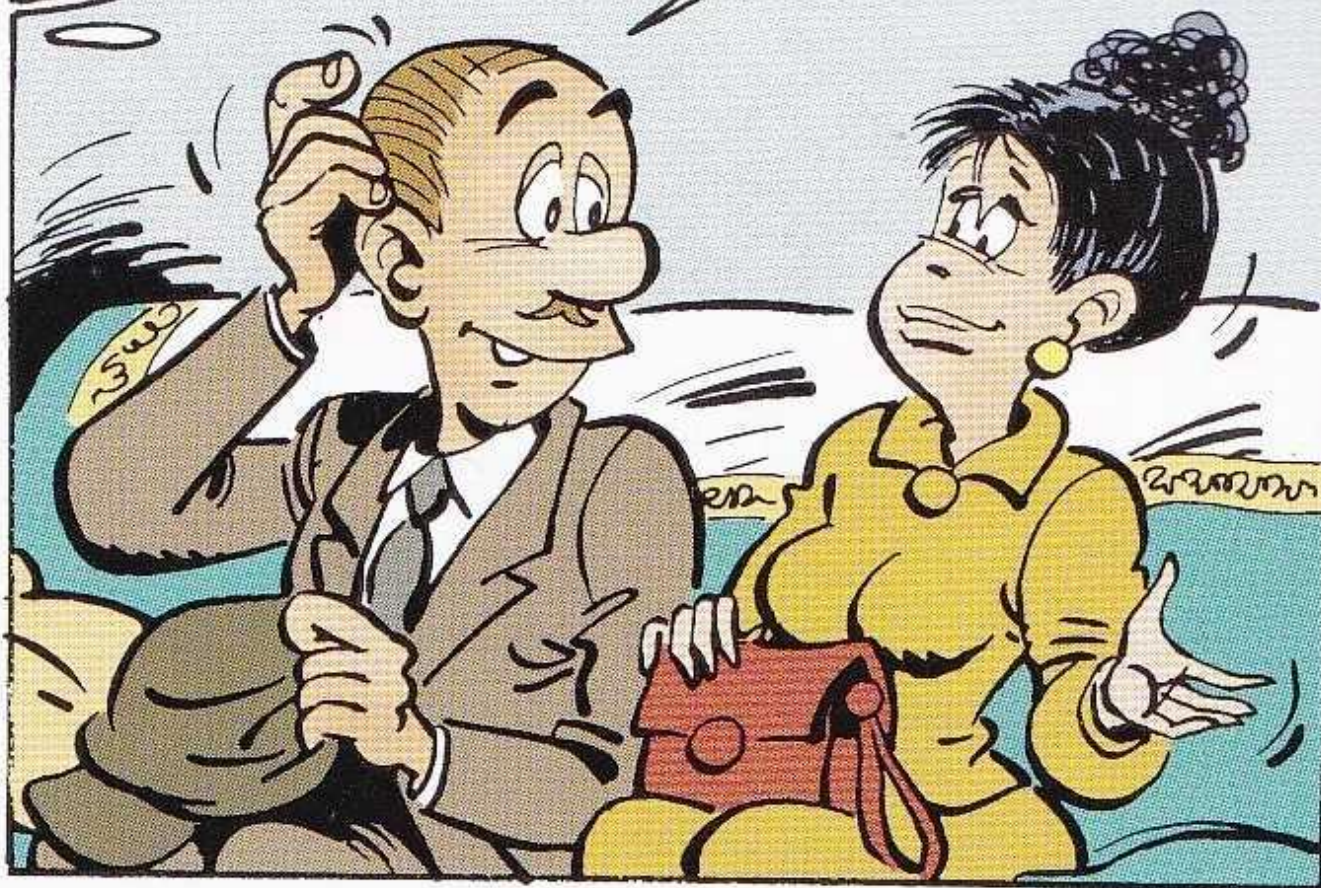
À CÔTÉ DES DEVOIRS  
SPIRITUELS QUE COMPORTE  
L'UNION DE DEUX ÊTRES, IL EN  
EST AUSSI DE CHARNELS,  
QUI NE PEUVENT

ÊTRE PRIS À  
LA LÉGÈRE



JE SUPPOSE QUE  
VOUS COMPRENEZ  
CE DONT JE  
PARLE ?

BEN ... POUR  
DIRE VRAI,  
M'SIEUR LE  
CURÉ ... PAS  
VRAIMENT, HEIN ?!



JE PARLE DU DEVOIR CONJUGAL ...  
DE L'UNION CHARNELLE DE  
L'HOMME ET DE LA CONJOINTE.  
VOUS VOULEZ DIRE QUE ... ?!





J'ESPÈRE QUE VOUS AVEZ COMPRIS  
CE QU'EST LE DEVOIR CONJUGAL ?

OUI, M'SIEUR LE CURÉ. MERCI  
M'SIEUR LE CURÉ !

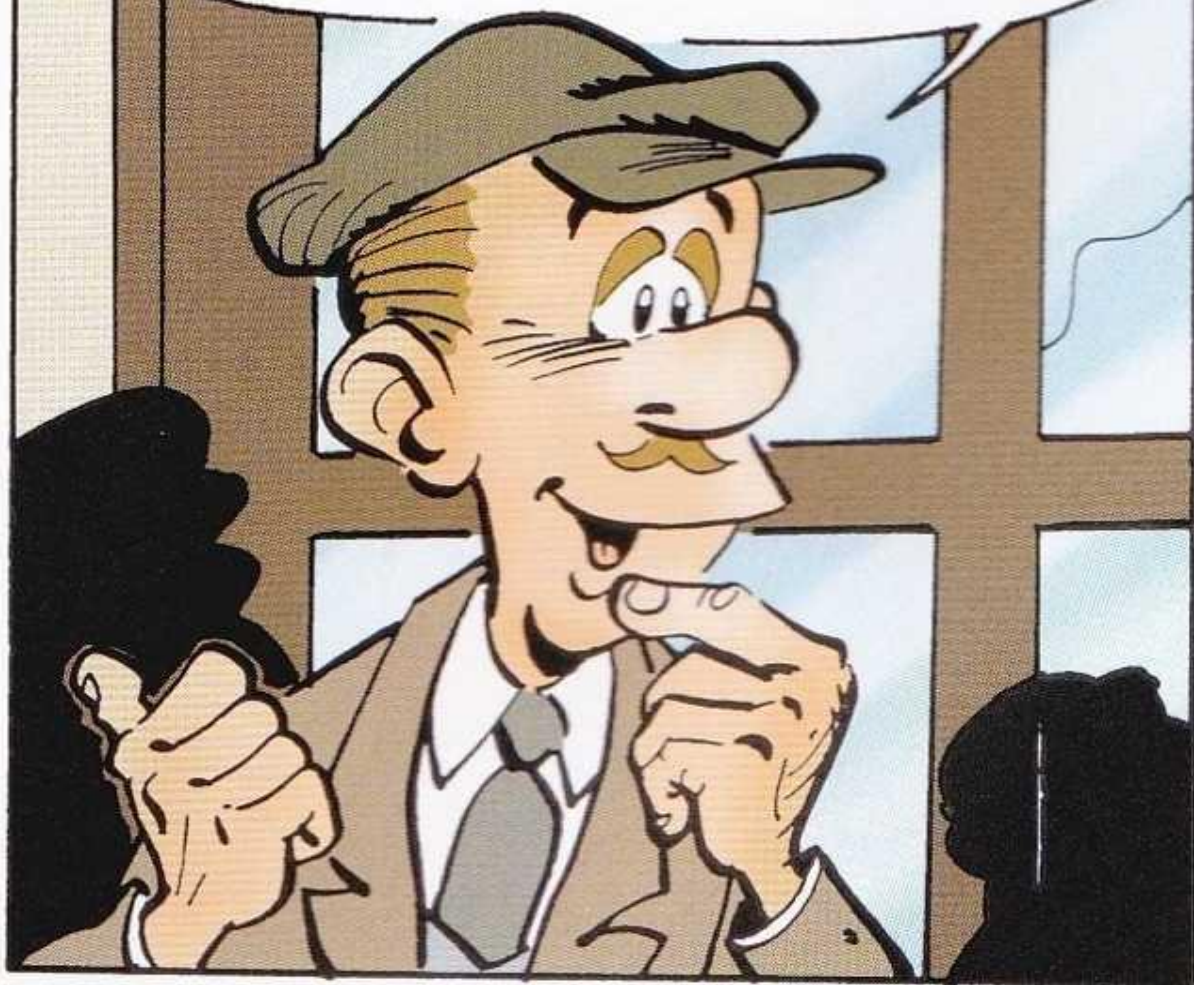


HEU ... J'AI ENCORE  
UNE QUESTION,  
M'SIEUR LE CURÉ !

VAS-Y MON  
GARS, DIS-  
MOI ...



COMBIEN DE FOIS PAR  
SEMAINE DOIT-ELLE PASSER  
VOUS VOIR ?



50

Di Somo